



## Juillet 2016

- ✓ Le mot du Maire
- ✓ Calendrier
- ✓ Manifestations
- ✓ Le budget
- ✓ La fibre optique
- ✓ Le gîte communal
- ✓ Associations
- ✓ Anniversaire
- ✓ Encombrants
- ✓ Inondations
- ✓ Décisions du Conseil
- ✓ PLU AVAP

## Mairie

### Permanences

Mardi de 14h à 18h  
Samedi de 9h à 11h  
Tél: 02 37 41 93 39  
Fax: 02 37 62 35 67

### Courriel :

boncourt28.mairie@gmail.com

### Site internet :

www.boncourt-28.fr

## Gîte communal

### Site internet

gitecommunal-boncourt.com

### Contact

02 37 41 93 39  
gite.boncourt@gmail.com

## Le mot du Maire



Avec les inondations exceptionnelles que notre village a vécu fin mai et début juin vous avez pu constater combien notre nature est fragile.

La préservation de l'environnement reposant, entre autres, sur des actions concrètes, quotidiennes et personnelles de tout un chacun, je tiens à rappeler quelques règles essentielles.

Il incombe aux riverains de la Vesgre de nettoyer les berges et d'enlever les branchages et bois morts qui freinent l'écoulement de la rivière. Par ailleurs, il est interdit d'y jeter les résidus de

tontes, feuilles mortes... Un courrier sera envoyé à tous les riverains pour leur rappeler ces obligations.

Il incombe aussi à chaque habitant de nettoyer les bordures devant leur propriété, de veiller à ce que les arbres, arbustes et haies en bordure de voies publiques ne gênent ni la circulation des piétons ni celle des véhicules.

A partir de janvier 2017 aucun produit phytosanitaire ne pourra plus être utilisé pour éradiquer les mauvaises herbes. Cette réglementation sera bien sûr appliquée par l'employé communal pour les bordures de voies publiques relevant de la commune et devra être respectée par tous sur les bordures privatives.

Parce que nous savons que l'activité humaine n'est pas sans conséquence sur la nature, c'est à nous d'être attentifs et précautionneux comme l'ont fait, avec bon sens, nos prédécesseurs.

Je rappelle aussi que des déclarations de travaux sont à déposer en mairie pour tout nouvel aménagement, clôture, extension ou abri de jardin, piscine enterrée, ...

Avant de vous lancer dans un projet, ne manquez pas de venir vous renseigner en mairie. Pour ceux qui ne sont pas à jour de leurs déclarations je les invite à venir le plus rapidement possible régulariser leur situation.

J'invite les nouveaux habitants à venir me rencontrer en mairie ; cela permet de répondre à leurs interrogations sur la vie de notre village et les inviter à participer à la vie locale.

Au cours des récents événements j'ai pu, une fois de plus, constater la solidarité des habitants de Boncourt. Dans cet esprit, si vous souhaitez contribuer d'une façon ou d'une autre à la vie communale, faites moi connaître vos possibilités.

Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour faire que Boncourt demeure un village rural où il fait bon vivre !

*Jean Claude DELANOË*

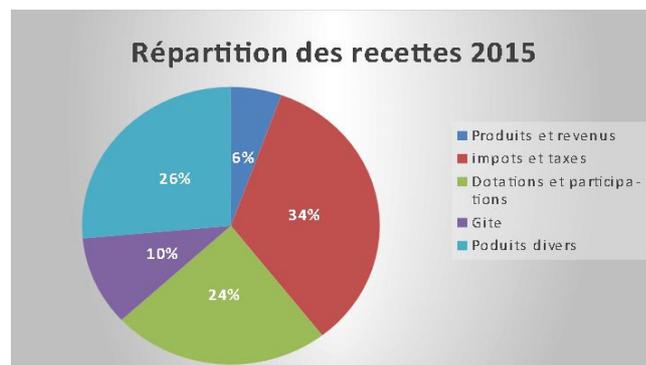
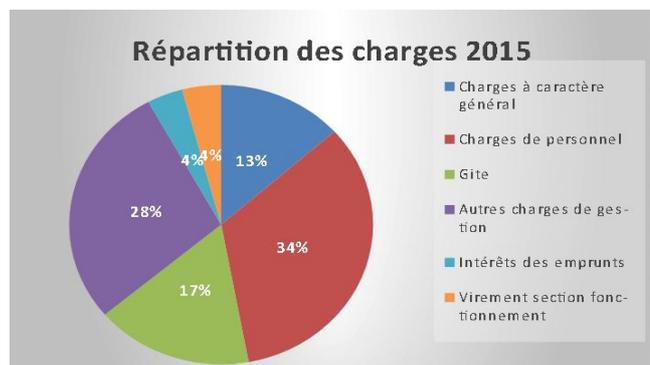
## Calendrier

- 10 et 11 septembre : rencontre des "Boncourt de France", dans l'Aisne (02)
- 2 octobre : Challenge du Centre (Cyclos de Boncourt)
- 11 novembre : cérémonie au monument aux Morts suivie d'un vin d'honneur.
- 17 décembre : déjeuner des anciens
- 18 décembre : Noël des enfants

## Manifestations

- 4 septembre : foire à tout
- 29 octobre : Halloween + marche nocturne
- 19 novembre : beaujolais nouveau
- 20 novembre : bourse aux jouets

## Les budgets 2015/2016 de la commune



Le budget prévisionnel de fonctionnement 2016 est de : 278 399 €, en baisse de 9 %.

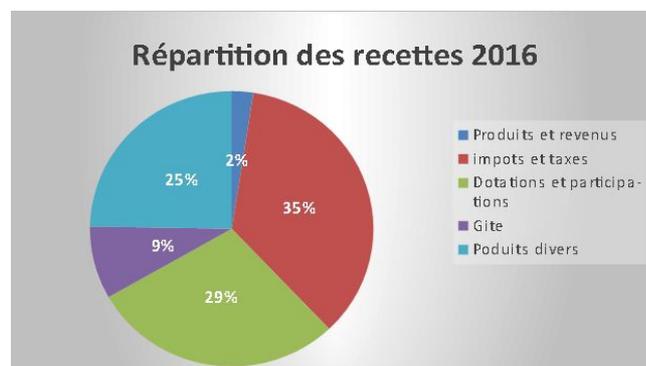
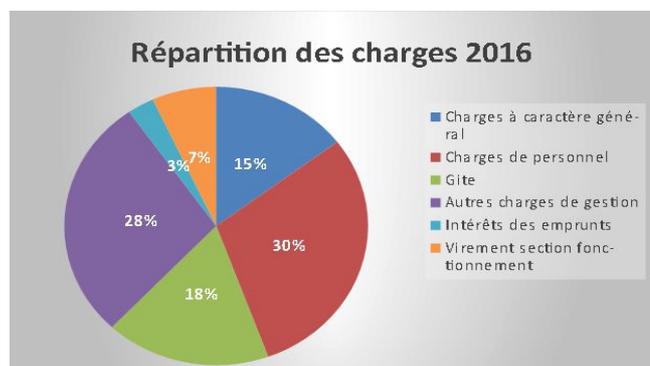
Le budget d'investissement est de : 104 968 €, en baisse de 10 %.

Les dépenses des emplois aidés ont été diminuées des dotations de l'état pour 2015 et 2016. Ce sont donc les parts restant à la charge de la commune qui sont représentées.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) a baissé de 25 %, le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), versé par l'agglo, estimé à 6 162 €, permet de compenser largement cette baisse.

Le total des charges à caractère général est en hausse, cela vient du fait que le budget du CCAS a été intégré dans le budget communal (le budget annexe du CCAS n'est plus obligatoire pour les petites communes).

Le total des charges de personnel est en baisse du fait du départ de Yann au 15/01/2016.



### La fibre optique arrive à Boncourt

D'ici la fin de l'année SFR Collectivités installera un ou plusieurs Noeuds de Raccordement Optique (NRO) et déploiera les câbles optiques (en aérien ou en souterrain) dans toutes les rues de la commune. Puis une période de 3 mois est prévue pour sélectionner les deux opérateurs qui commercialiseront les abonnements. La commercialisation pourra alors débuter. Après signature d'un abonnement l'opérateur installera la prise optique dans le domicile et assurera le raccordement au réseau.

Sur ces bases on envisage une disponibilité opérationnelle de la fibre et des services associés à l'été 2017.

Pour suivre le déploiement: [www.numérique28.FR](http://www.numérique28.FR)

### Le gîte communal



Notre gîte a malheureusement connu une baisse d'activité en 2015, de l'ordre de 12 %, en partie due à la crise économique mais aussi au plan vigipirate qui a fait annuler plusieurs réservations des centres aérés et équestres.

Néanmoins, l'année 2016 semble se présenter sous de bien meilleurs auspices.

Souhaitons la bienvenue à Aurélie Bergada qui rejoint l'équipe municipale pour en assurer la gestion et la commercialisation.

Aurélie reprend la mission entreprise par Amélie Haye qui part poursuivre sa vie professionnelle sous d'autres cieux.

Nous remercions Amélie pour le travail accompli ainsi que pour sa gentillesse et sa disponibilité, nous lui souhaitons bonne chance pour la suite.



## Premier semestre 2016 avec VIVRE à BONCOURT



Foire puériculture de février : Encore un franc succès !



Marche nocturne pour le changement d'heure : malgré la pluie, le Lapin de Pâques et tous les autres étaient au rendez-vous !



En juin, on s'amuse et on danse à la Fête du Village version Belge !



[vivre-a-boncourt.wix.com/vivre-a-boncourt](http://vivre-a-boncourt.wix.com/vivre-a-boncourt)

### Les Cyclos de Boncourt

« Challenge du Centre »  
2 octobre 2016

Nous accueillons à l'occasion de cette manifestation cyclotouriste régionale 350 à 400 participants du samedi 14h00 au dimanche 17h00. Notre club ne comptant que 16 licenciés et quelques sympathisants, nous aurons besoin de bénévoles pour nous aider (le dimanche matin lors des inscriptions, à midi pour la distribution des repas, la matinée pour assurer un point de ravitaillement à Abondant).

Un bulletin d'inscription sera distribué dans chaque boîte à lettres début septembre

Merci d'avance pour votre aide.

### Cercle des nouveaux archers

Les entraînements continuent à Boncourt, au stade de Berchères, au Vieux Château de Gainville.

Participation à de nombreux concours avec de bons résultats (2 premières places)

Organisations de séances "découvertes" lors des entraînements des samedis 10 et 17 septembre 2016 à Boncourt.

Tarifs pour la saison 2016/2017 : adulte (99 €), jeune (76 €), poussin (67 €).

Contacts : Isabelle (02 37 82 02 43/06 79 08 67 73) - Alain (06 95 93 05 19)

En projet :

- Spécialisation du créneau du mercredi au gymnase d'Anet pour l'accueil des poussins (6 à 9 ans),
- Aménagement d'un pas de tir permanent.



## Anniversaire

Le samedi 18 juin, le maire et le conseil municipal ont fêté les 90 ans de Madame Lefort.



## collecte des encombrants

La collecte annuelle est planifiée à Boncourt pour le **vendredi 16 septembre**, il convient de sortir les encombrants la veille au soir.

Un doute ? Une question ? Un seul numéro :  
02 37 64 82 00 / Tapez 2

## Inondations



Crue exceptionnelle dans la nuit du 1er au 2 juin. Des pluies torrentielles sur la forêt de Rambouillet ont fait déborder la Vesgre ce qui a isolé une dizaine de maisons et nécessité l'intervention des pompiers pour assurer, en bateau pour certaines, l'évacuation des familles. Le gîte a été réquisitionné pour accueillir les sinistrés. Une démarche de classement en catastrophe naturelle est en cours.



## D'un conseil à l'autre, points à retenir...

Février 2016 :

- Modification du règlement intérieur du gîte, de la salle et de la maison annexe.
- Convention de mise à disposition du personnel avec la commune de Saint-Ouen Marchefroy.

Avril 2016 :

- Augmentation de 1% des taxes communales,
- Le tarif hivernal de la nuitée au gîte est porté à 21 €.
- Le droit de chasse est fixé à 500 € pour l'année.
- Les chiens ne seront plus admis, même en laisse, sur l'aire de jeux du Petit Mottey

Mai 2016 :

- Transports scolaires - Nouveaux tarifs de l'Agglo pour 2016/2017 : Maternelle/primaire 50 €, collège/lycée 177,60 € pour les externes, 50 € pour les internes. La commune maintient une aide (50% du montant payé par les familles) et charge l'Agglo de s'occuper des inscriptions et de la vente des coupons (inscriptions sur le site de l'Agglo).
- Le conseil confirme son intérêt pour le classement de la Vallée de la Vesgre.
- L'Agglo met en place au 1/01/2017 une redevance sur la collecte des ordures ménagères des services communaux.

**Nota :** Les comptes rendus des conseils sont consultables sur notre site internet : [www.boncourt-28.fr](http://www.boncourt-28.fr)

## Plan Local d'Urbanisme (PLU) et Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est en cours d'écriture ; encadré par le code de l'urbanisme, il traduit les grandes orientations qui dessinent le projet communal pour les 10 prochaines années, en cohérence avec les études menées par l'Agglomération : Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et Programme Local de l'Habitat (PLH).

Parallèlement, les projets de zonage PLU et AVAP sont en cours d'élaboration. Ils ont pour objectifs communs la préservation et la mise en valeur du cadre environnemental, paysager, urbain et architectural, avec au cœur de toutes les attentions la vallée de la Vesgre.

**Calendrier et Concertation :** Prochaine réunion publique dernier trimestre 2016 avec la présentation des zonages PLU et AVAP et leurs règlements respectifs.

Nous rappelons qu'un classeur/registre retraçant les différentes étapes d'élaboration du PLU et de l'AVAP sont disponibles à l'accueil de la mairie. N'hésitez pas à venir les consulter et à déposer par écrit vos questions.